



TP AGENT DE MAINTENANCE DES BATIMENTS

TP - Agent de maintenance des bâtiments– code RNCP 42031

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION– 20-04-2026

L'agent de maintenance du bâtiment est un professionnel polyvalent chargé d'assurer l'entretien et la rénovation des locaux. Formé via le TP Agent de maintenance du bâtiment (TP AMB), il acquiert des compétences dans plusieurs corps de métier : électricité, plomberie, menuiserie et peinture. Il réalise des travaux de maintenance courante, de dépannage et d'aménagement intérieur. Il diagnostique les dysfonctionnements et propose des solutions adaptées. Il intervient sur différents types de sites (logements, bâtiments publics, entreprises). Il utilise des outils variés en respectant les règles de sécurité. Son travail demande autonomie, réactivité et sens du service. Il peut travailler seul ou en équipe selon les interventions. Avec l'expérience, il peut évoluer vers des fonctions de responsable technique ou se spécialiser dans un domaine.

Formation par apprentissage

Formation continue

Prérequis

- Dès l'âge de 16 ans, jeunes ayant un projet d'apprentissage
- Tous publics (salarié, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle)
- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Aptitudes pour le métier : sens des responsabilités, conscience professionnelle, adresse, agilité, minutie

Modalités et délai sélection

- Envoi des candidatures CV et lettre de motivation à l'adresse mail suivante sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org.
- Positionnements d'entrée : test de validation de la maîtrise des savoirs de base et entretien individuel de motivation.

Prochaines sessions

- Plan régional de Formation : Du 13 mai 2026 au 19 février 2027
- Apprentissage : Rentrée prévue 1^{er} septembre 2026 (selon planning d'alternance).

Objectifs

- **Aptitudes et compétences visées et évaluables au cours de la formation :**
 - Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
 - Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
 - Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

- **Programme de la formation :**

- Maintenance améliorative et corrective des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Maintenance préventive des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- Maintenance améliorative et corrective d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
- Maintenance préventive de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Maintenance améliorative d'une installation sanitaire d'un bâtiment
- Maintenance préventive et corrective d'une installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
- Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Modalités pédagogiques utilisées :
 - Des séances de cours en présentiel accompagnées de supports écrits et vidéos
 - Les cours incluent des exercices pratiques, des études de cas, des mises en œuvre sur le plateau technique et des visites de chantier
 - Cours de soutien en fonction des besoins
 - Accompagnement individuel et personnalisé par un référent
- Moyens et outils utilisés :
 - Atelier de 300 m² comprenant un espace de travail suffisant
 - Maquette et support adaptés
 - Espaces individuels correctement éclairés et ventilés
 - Salles de cours de 20 à 50 m² équipées de tables individuelles, de chaises, d'un tableau interactif numérique ou d'un vidéoprojecteur
 - Mise en œuvre sur plateau technique
 - Matériel professionnel individuel et collectif

Modalités d'évaluations

En cours de formation :

- Evaluations orales et écrites
- Mises en situations professionnelles sur plateau technique
- Etudes de cas
- Fiche d'évaluation

En fin de formation :

- Validation du titre professionnel en épreuve ponctuelle
- **Certificat de Compétences Professionnelles** : possibilité de valider un ou plusieurs CCP. Possibilité en cas d'échec de repasser l'examen du CCP manquant à une session ultérieure.

Suite de parcours, débouchés, passerelles

Après ce titre professionnel, le diplômé peut poursuivre vers un autre titre professionnel complémentaire (plaquiste, menuisier installateur). Le Titre Professionnel permet d'accéder à différents métiers : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, agent de maintenance multi techniques immobilières, agent polyvalent d'entretien, agent polyvalent du service de maintenance, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent des bâtiments, ouvrier qualifié de maintenance dans l'hôtellerie de plein air.

Durée

- 12 mois
- Alternance : 2 semaines en entreprise et 1 semaine en centre de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Prolongation possible sous certaines conditions
- Possibilité d'aménager le parcours selon le cursus scolaire et les acquis professionnels
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap
- OU en formation continue de 9 mois pour les demandeurs d'emploi

Tarifs

Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti

Formation prise en charge par l'OPCO du secteur concerné et la région Hauts-de-France et Fonds social européen dans le cadre du Plan régional de formation

Nous consulter : Sophie Fernandez au 07 62 20 31 73 ou par mail : sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Locaux : réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Orientation et adaptations pédagogiques possibles, tutorée par le référent handicap

Notre établissement propose un accompagnement individualisé pour chaque apprenant en situation de handicap

Coordonnées du référent Handicap : Matteo Chiaramonte au 06 65 59 69 37 / matteo.chiaramonte@apprentis-auteuil.org.

Indicateurs de résultats

Chiffres datés de 2025 :

- Taux d'obtention du diplôme en lien avec le taux de présentation à l'examen : 100%
- Taux de rupture en cours de formation : 7%
- Nombre de jeunes présents à l'examen en 2025 : 10
- Taux de poursuite d'études : 10%
- Taux d'insertion dans l'emploi visé (à 6 mois) : 50%

Les indicateurs de résultat de ces diplômes sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Les + de la formation :

- Entrée dans la vie professionnelle en tant que salarié
- Alternance entre centre de formation et entreprise
- Pédagogie basée sur des mises en situations professionnelles
- Parcours et accompagnement personnalisé
- Un réseau d'entreprises permettant l'accès à l'emploi
- 2100 m² d'ateliers et 1000 m² de plateforme extérieure chantier

Contacts :

Pour toute information, contactez Sophie Fernandez au 07 62 20 31 73 ou par mail :

sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org.

Fondation Apprentis d'Auteuil – Centre de formation professionnelle Sainte-Barbe, 2 rue Paul Gauguin 62750 Loos-en-Gohelle